



***COMMUNE DE LABASTIDE-ROUAIROUX***



**N°39**

**BULLETIN MUNICIPAL  
HIVER 2008-2009**

<b>PLACE DE LA MAIRIE</b>	
LISTE DES PERMANENCES EN MAIRIE.....	3
EDITORIAL.....	4/5
COMMISSIONS MUNICIPALES.....	6 à 11
CRISE ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE DE CRISE.....	12
COMMISSION TRAVAUX.....	13
<i>Brèves du Thoré</i> .....	13
LA DÉCHÈTERIE.....	14
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</b>	
OPAH.....	15
PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT LANGUEDOC....	16
<i>Pluviométrie</i> .....	16
<b>ÉCOLE &amp; JEUNESSE</b>	
VIE SCOLAIRE.....	17
CHORALE DE NOËL.....	17
<b>TOUJOURS ACTIF LE 3<sup>ème</sup> AGE</b>	
REPAS DES AINÉS.....	18
<b>DES ASSOCIATIONS QUI BOUGENT</b>	
LE MONDE ASSOCIATIF.....	19
A PROPOS DE TOURISME.....	20
<i>Brèves du Thoré</i> .....	20
CLIC/CONVIVAGE.....	21
SPORT TOUJOURS.....	22
AGENDA DES MANIFESTATIONS.....	23
FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE.....	24/25
<b>COMMUNICATION/CULTURE</b>	
RECIT DE NOËL.....	26
<b>ETAT CIVIL</b> .....	27
<b>PHARMACIES &amp; MEDECINS DE GARDE</b> .....	28

**Horaires d'ouverture de la Mairie**

Du lundi au vendredi :  
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**N° tél Mairie :**

- Secrétariat : 05 63 98 01 26  
- Télécopie : 05 63 98 10 99  
- Services Techniques : 05 63 98 08 54  
Email : [mairie@labastide-rouairoux.com](mailto:mairie@labastide-rouairoux.com)

**Permanence :**

(sur rendez-vous pris au secrétariat)  
Le Maire : Lundi, mardi, mercredi,  
Vendredi de 15h à 17h  
S. Sablairolles : Lundi de 10h à 12h  
A. Andrieu & G. Bastide : Mardi de 10h à 12h  
J. Salvan : Mercredi de 10h à 12h  
M. Fabre : Mercredi de 14h à 16h  
J. Cauquil : Jeudi de 16h à 17h

**Documentation-Diffusion :**  
Mairie de Labastide-Rouairoux**Crédits photos :**

G. bastide sauf p.13 et 18 (A. Andrieu),  
p.17 (M.Fabre), p. 24 et 25 (R. Alègre).

**Réalisation :**

Secrétariat Général de la Mairie  
Imprimerie Mazamétaine  
30, rue Périé - 81200 MAZAMET  
Tél. 05 63 97 53 00  
Edité à 950 exemplaires  
Dépôt légal à parution

**Illustration de couverture :**

*La Cadillac rose de  
M. Escande a servi de  
publicité pour le festival  
du cinéma !*



Selon source initiale, les textes, dessins, cartes, mise en pages et photos de ce document sont la propriété de l'imprimerie mazamétaine ou de la collectivité maître d'ouvrage (sauf signature personnelle). Toute reproduction, toute adaptation, même partielle, quels qu'en soient le support et le destinataire sont interdites sans notre autorisation préalable. Dans le cas contraire, elles seront poursuivies (art. 19 de la loi du 11 mars 1957). Selon une jurisprudence constante, les éditeurs ne sont pas responsables des erreurs ou omissions commises involontairement dans les ouvrages qu'ils publient.

**LISTE DES PERMANENCES ASSUREES EN MAIRIE****• CONSEIL GENERAL DU TARN**

Direction de la Solidarité  
38 rue de l'Arnette 81200 MAZAMET  
Mme HOMO : tous les mardis de 9h à  
12h (sur RDV) 05 63 97 58 58

**• SECURITE SOCIALE**

21 rue Périé 81200 MAZAMET  
Tous les mardis de 10h à 12h

**• MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI**

8 Place Gambetta 81200 MAZAMET  
05 63 61 92 50  
Mr GALLIEZ : 4<sup>ème</sup> mardi du mois de  
14h30 à 16h30 (sur RDV)

**• REPAS SERVICE A DOMICILE**

Mme MAYER : Mardi et mercredi  
de 14h à 18h

**• CLIC CONVIVAGE**

(Centre local d'information et de  
coordination vallée du Thoré-Montagne  
Noire) - Mme AZEMA : 1er jeudi du  
mois de 10 à 12h

**• AIDES A DOMICILE (ADAR)**

104 Avenue de Toulouse  
81200 AUSSILLON – 05 63 97 70 40  
Mme TILLOT : tous les jeudis de 9h à 11h

**• CONTROLEUR DES IMPOTS**

1 rue Dunoyer de Segonzac 81200  
MAZAMET – 05 63 97 55 15  
Mme GARCIA : permanence affichée à  
la porte de la mairie

**• CROIX-ROUGE**

Place Jean Jaurès 1er étage  
2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 17h





Voici maintenant un peu plus de neuf mois que la nouvelle équipe municipale est en place et que j'assure les fonctions de Maire.

### Neuf mois c'est long !

Mais c'est aussi très court pour une équipe, entièrement nouvelle, qui a dû reprendre tous les dossiers, les étudier et les faire évoluer.

Je ne perds pas de vue ce que nous avons proposé dans notre programme. Je souhaite maintenant apporter quelques précisions.

Nous avons hérité d'une situation financière critique. L'équipe municipale sortante a laissé 500 000 € de solde positif. Mais les factures des travaux des berges du Thoré et de réfection d'une partie des trottoirs sont rapidement arrivées courant avril.

En ce qui concerne les travaux sur berges, quelques surprises nous attendaient.

Les subventions de l'Europe, de l'Etat et de la Région, qui semblaient acquises, ont été remises en question.

Pour autant, nous n'avons pas baissé les bras et nous avons entrepris des négociations difficiles pour défendre les intérêts de la commune. Une partie de ce dossier a trouvé solution et nous espérons qu'il en sera de même pour l'autre partie.

Les autres sujets de préoccupation sont la vétusté du parc automobile communal, la dégradation des bâtiments municipaux et de la voirie. Nous devons prévoir un plan pluriannuel de renouvellement des véhicules, de réfection des toitures et des chemins communaux.

Les rentrées d'argent sont en nette régression et plus particulièrement au niveau des taxes professionnelles.

La fermeture de « De Cathalo » nous a privé d'un financement conséquent : le fond de compensation de cette taxe professionnelle permettait de pallier le déficit financier jusqu'au 31 décembre 2008. En 2009, nous ne percevons plus rien.

S'ajoute aux difficultés locales, une conjoncture nationale et internationale défavorable qui aura des répercussions sur les finances des collectivités locales.

Les choses étant ce qu'elles sont, il va falloir composer avec, sans pour autant se laisser aller à la morosité et au découragement.

Une gestion rigoureuse des dépenses courantes et des dépenses en personnel s'impose. Ce sont les seuls leviers de redressement que nous ayons.

Toutefois, tout n'est pas négatif et nous pouvons confirmer aujourd'hui :

- l'achat du site de « De Cathalo » effectué conjointement par la Communauté de

Communes de la Haute Vallée du Thoré, la commune de Labastide-Rouairoux et la Société « Bois et Envie ». Le Tribunal de commerce de Castres nous a donné la préférence.

- les travaux à la maison de retraite : mise en conformité de la cuisine et aménagement d'un secteur protégé pour les résidents présentant des troubles du comportement majeurs sans augmentation de la capacité en lits. Actuellement les plans architecturaux sont en cours de finalisation et nous présentons les demandes de subvention et de financement.

- le développement des actions en faveur de la culture et de l'animation. Nous avons organisé la Fête de la Musique, mis sur pied le Festival du Film Documentaire et nous avons largement participé à la Fête du Fil. Ces manifestations ont eu un franc succès. Elles doivent devenir pérennes et être accompagnées d'autres initiatives. Je voulais remercier ici toutes les associations qui ont contribué très largement à leur réussite.

- la concertation avec les Bastidiennes et les Bastidiens a déjà commencé avec les commerçants et artisans qui, en l'absence de grandes entreprises, sont les principaux acteurs économiques de Labastide. Nous essayons, avec eux, de créer une dynamique à l'occasion d'événements festifs et/ou culturels.

- les efforts faits quant à l'aménagement des espaces fleuris, à la propreté des rues et au nettoyage de la rivière. Que les employés municipaux en soient remerciés. Nous misons sur leur esprit d'initiative et sur leur collaboration pour aller plus loin. Ces efforts doivent être poursuivis et amplifiés.

Au lendemain des élections, j'ai mesuré la responsabilité qui est la mienne. A ce jour, j'en suis de plus en plus consciente et je sais qu'il nous reste beaucoup de travail.

Les conseillers municipaux, au sein des différentes commissions, prennent les problèmes à bras le corps. Je peux vous assurer

que les réflexions sont intenses et que les idées foisonnent. Il faut clarifier, concrétiser et prioriser les projets pour aboutir à un plan d'action réaliste.

Je ne peux pas tout aborder ici mais je sais que nos efforts doivent porter sur :

- l'éducation, la petite enfance et la jeunesse. Des projets seront adaptés aux moyens financiers disponibles.

- la création d'emplois qui est un souci majeur. Nous sommes très attentifs à toute demande d'implantation d'entreprises.

- la propreté du Thoré qui ne sera obtenue que si nous améliorons le réseau d'assainissement. Un plan pluriannuel de raccordement aux égouts, entrant dans l'Agenda 21 du Département, du Pays d'Aud et du Parc Naturel du Haut Languedoc est en cours d'élaboration.

- l'amélioration de la sécurité routière. La solution idéale n'est pas trouvée. Les ralentisseurs installés à l'entrée du village ont été supprimés : après plusieurs incidents et accidents, tout le monde étant d'accord pour trouver ce dispositif plus dangereux qu'efficace, j'ai pris cette décision. De petits travaux de sécurisation de carrefour sont en cours et verront leur aboutissement aux beaux jours.

J'ai conscience d'avoir parlé de choses sérieuses. Que mes propos ne vous laissent pas amers ou tristes. La vie est faite de bonnes et de moins bonnes choses. Aujourd'hui je ne veux voir que les bonnes et je vous engage à faire comme moi.

Au seuil de 2009, je vous présente, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Maire, **Françoise Fabre**

**Neuf mois après notre installation à la mairie, nous avons appréhendé la totalité de la situation financière de la commune. Nos premières appréciations fondées sur une analyse succincte de la situation sont confirmées et nous permettent aujourd'hui de tirer un premier bilan lourd d'enseignements pour le présent et l'avenir.**

## Où en sommes-nous ?

Vous trouverez, en annexe 1, le tableau du compte administratif approché de l'année 2008 comparé aux exercices précédents. (le résultat définitif contrôlé par le percepteur, sera établi fin février 2009).

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1468 000€ pour des recettes approchant les

1 684 000 € soit un résultat excédentaire de 216 000€. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 740 000€ et les recettes à 905 000€ soit un excédent de 165 000€.

Ces excédents sur la seule activité de l'exercice 2008 sont le fruit de notre volonté de contraindre nos charges dans l'attente d'une analyse prospective. Dans le même temps, elles ont bloqué toute initiative nouvelle –ce qui ne peut durer sans danger-. C'est ainsi que nous avons réalisé quelques économies de fonctionnement (à la marge), c'est à dire sans incidence réelle et sans changement structurel. Nous avons également bloqué tout investissement majeur et seule a été réalisée l'acquisition de l'immeuble au carrefour de la rue de la Commune de Paris et du boulevard Carnot. Le reste des dépenses a été mobilisé pour solder la fin des programmes de l'aménagement des berges du Thoré, des réfections des trottoirs, des travaux de voirie. L'acquisition

de l'usine de Cathalo avec la Communauté de communes et la société Bois et Envie (PISTRE) n'a pas d'incidence budgétaire en 2008 et sera imputée sur les comptes 2009 pour un montant d'environ 60 000€.

Les recettes sont dans la continuité des années précédentes. Nous avons perçu pour la dernière année la compensation de la perte de taxe professionnelle de la société de Cathalo et également la subvention de la CAF de 2007 nous a été virée en décembre. Les recettes d'investissement, outre le fond de compensation de la TVA de l'année 2006, pour un montant de 155 000€ concernent le reliquat des subventions sur les travaux sur berges et la vente de l'immeuble sis au 87-89 Bd Carnot pour un montant de 15 000€. La subvention de la Région a été obtenue rapidement, quant aux subventions de l'Etat et de l'Europe, elles nous ont été promises après quelques péripéties. Elles seront affectées sur l'exercice 2008-2009 selon leurs dates de versement.

Ces résultats 2008 seront également impactés par le déficit du budget transport.

### 2009 ? De grandes modifications vont intervenir dès cette année.

1 – Attribution des dotations de l'Etat sur la base du recensement

de la population en 2007, soit 1614 habitants au lieu de 1754 (résultat du recensement de 1999). Cette perte de population a une incidence directe sur le montant des dotations forfaitaires. Nous estimons la moins value de recettes à 30 000€.

2 – Perte totale de la compensation de la taxe professionnelle des établissements de Cathalo (perte 2008 : 143 000€, perte totale depuis 2006 : 325 000€).

Ces effets extérieurs à nos décisions s'imposent à nous sans que la municipalité ne puisse en modifier les effets pervers.

Si nous continuions à vivre comme ces dernières années, sans rien changer, dès 2009, nos recettes ne couvriraient plus nos charges, et nous entrerions alors dans un cycle de déficit structurel lourd de graves dangers (voir annexe 2).

### Analyse de la structure des dépenses

#### Dépenses à caractère général :

Ce sont les dépenses courantes de fonctionnement ordinaire comprenant combustibles, carburant, fournitures scolaires, petit équipement, contrat de prestations, entretien des terrains, les assurances diverses, les fêtes et cérémonies, le téléphone, les aides aux organismes, etc... Elles représentent environ 600 000€.

Des économies potentielles sont possibles. Nous devons ramener dès 2009 le montant de ces charges à 550 000€. Nos efforts porteront plus particulièrement sur les comptes combustibles, téléphone, fournitures diverses et autres organismes.

### Charges de personnel

Ces dépenses se sont élevées en 2008 à 630 000€ représentant l'équivalent de 24,27 salariés rémunérés à l'année. (sont compris dans ce total les trois contrats aidés qui représentent 2,08 équivalent temps plein). Ces charges sont hors de proportion d'une commune de 1 614 habitants et correspondent aux ratios d'encadrement d'une commune de 3 000 habitants. Elles ont très fortement progressé dans les années 1999-2002. (augmentation de 28 %)

### Aide aux associations

Les associations reçoivent de la mairie une subvention leur permettant de fonctionner. Elles contribuent à la vie du village ou défendent des causes d'intérêt général. En 2008, nous leur avons attribué une allocation de 59 670€ dont 37 543€ au personnel municipal (annexe 3). Elles bénéficient par ailleurs de mise à disposition de locaux, de prise en charge des frais de chauffage, d'électricité et de réparation des bâtiments communaux. (annexe 4).

### Le cas particulier de l'Amicale Laïque, Domaine du Thoré, Francas

L'activité en direction de la jeunesse mérite, certes, un soutien et une participation financière de la commune. Nous vous présentons ci-après l'évaluation du coût actuel pour la seule association Amicale Laïque - Domaine du Thoré - Francas. (exercice 2008)

### Participation financière versée par la commune :

Au titre de la convention Contrat Enfance Jeunesse  
Mairie/CAF/MSA ... 153 658€

Au titre du contrat Enfance Loisirs ..... 2 200€

Au titre de la subvention municipale  
(Amicale Laïque) ..... 2 200€

Au titre de la subvention municipale  
(Amicale Laïque-Cyclo) . 200€

### Prise en charge par la mairie :

- gaz Domaine du Thoré 6 603€

- location cuve ..... 904€

- électricité  
Domaine du Thoré .... 3 155€

- électricité Francas ... 1 843€

- électricité bibliothèque 1 157€

- mise à disposition car scolaire (CLAE) ..... ?

- mise à disposition personnel (chauffeur) ..... ?  
estimation ..... 30 000€

**TOTAL CHARGES . 201 920€**

### Recettes

- remboursement CAF 48 345€

- solde CAF et versement MSA en attente, estimation 35 000 €

**TOTAL RECETTES . 83 345€**

### SOLDE A LA CHARGE DE LA COMMUNE ... 118 575€ pour l'exercice 2008.

Ce montant très important dépasse aujourd'hui, largement nos possibilités financières.

La commune recherchera avec les responsables concernés un fonctionnement en adéquation avec

nos ressources. Nous devons évaluer les services rendus à la population bastidienne en fonction des nouvelles priorités municipales.

Notre objectif : reconstituer notre capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement est l'écart entre les recettes et les charges de fonctionnement. Elle permet de rembourser le capital des emprunts et d'investir.

Les différents tableaux en annexe 2 montrent la dégradation de notre capacité d'autofinancement dès 2009 sans amélioration les années suivantes si nous ne changeons rien.

Aussi, nous proposons d'agir sur le train de vie de notre collectivité en sachant par avance que nous ne pouvons augmenter de façon démentielle les impôts locaux. La quadrature du cercle, pensez-vous ? non, pas vraiment. Il n'y a pas de fatalité au déclin. Nous proposons de nous engager avec détermination mais aussi avec responsabilité dans le redressement progressif des finances locales. Nous serons donc dans l'obligation de limiter les dépenses de caractère général, d'aller vers une diminution des effectifs de la commune en ne remplaçant pas tous les départs. Ces mesures affecteront les charges de gestion ordinaire, mais nous devons aussi moderniser l'outil communal par des investissements générateurs d'économie de fonctionnement. Les différentes commissions municipales feront des propositions correspondantes à ces orientations

**Jacques Cauquil**  
Commission Finances

ANNEXE 1

FONCTIONNEMENT DEPENSES		CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	Ap. 2008
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	511 028	628 217	634 528	595 478	565 169
012	CHARGES DE PERSONNEL	572 511	601 802	609 537	645 314	627 977
014	ATTENUATION DE PRODUITS		33 332			790
022	DEPENSES IMPREVUES					18 099
023	VIREMENT SECT INVEST					
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION			22 197		
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	317 432	207 910	185 763	194 310	178 701
66	CHARGES FINANCIERES	120 080	79 923	70 207	69 563	76 824
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	58 417	19 555	729	119	440
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	57 790				
	<b>TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1637 258</b>	<b>1570 739</b>	<b>1522 961</b>	<b>1504 784</b>	<b>1468 000</b>
FONCTIONNEMENT RECETTES		CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	Ap. 2008
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE F					
013	ATTENUATION DE CHARGES	119 249	121 819	81 678	64 790	54 397
70	PRODUITS DES SERVICES	38 204	24 431	41 037	95 845	140 908
73	IMPOTS ET TAXES	1023 878	919 090	604 588	634 029	643 000
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION			19 043		
74	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	546 723	672 837	931 642	871 589	785 092
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	71 107	47 363	41 675	40 670	43 025
76	PRODUITS FINANCIERS	10	11	11	11	2 383
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	59 710	22 782	8 674	48	15 195
	<b>TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1858 881</b>	<b>1808 333</b>	<b>1728 348</b>	<b>1706 982</b>	<b>1684 000</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>221 623</b>	<b>237 594</b>	<b>205 387</b>	<b>202 198</b>	<b>216 000</b>
INVESTISSEMENTS DEPENSES		CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	Ap. 2008
001	SOLDE D'EXECUTION INV REPORTE	445				
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVEST,					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				8 449	
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	543 448	379 364	162 622	212 467	356 822
19	DIFFERENCE/REALISATION D'IMMOS	9 034	1 462			
20	IMMOB. INCORPORELLES		12 205	6 840		
21	IMMOB. CORPORELLES		27 248	55 418	31 032	28 486
23	IMMOB. EN COURS	199 744	229 175	940 396	550 561	345 22
23	IMMOB. EN COURS R&R		2 500			9 469
28	AMORTISSEMENTS		29 552			
24	IMMOS AFFECTEES		70 216			
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS			19 043		
	DEFICIT REPORTE N-1					
	<b>TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENTS</b>	<b>752 671</b>	<b>751 722</b>	<b>1184 319</b>	<b>802 509</b>	<b>740 000</b>
INVESTISSEMENTS RECETTES		CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	Ap. 2008
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.					
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESEAU	210 052	57 146			
10222	FCTVA			29 356	38 097	155 18
10223	TLE			4 710	7 151	6 465
1068	EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT			279 294	470 212	388 540
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	130 639	102 769	194 230	648 741	136 197
19	DIFFERENCE /REALISATION D'IMMOS	10 883	5 540			
16	EMPRUNTS	38 953	1 394	461 515	800	200 510
24	IMMOS AFFECTEES		37 450			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9 869			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 535	74 281			
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS			22 196		18 099
27	AUTRES IMMOS FINANCIERES	57 790	400	2 100		
	<b>TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENTS</b>	<b>495 852</b>	<b>288 849</b>	<b>993 401</b>	<b>1165 001</b>	<b>905 000</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>-256 819</b>	<b>-462 873</b>	<b>-190 918</b>	<b>362 492</b>	<b>165 000</b>

Résultats susceptibles de modification en fonction des écritures nouvelles à enregistrer après le 29/12/08

ANNEXE 2

DEPENSES		CA 2005	CA 2006	CA 2007	Ap. 2008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	628 217	634 528	595 478	565 169	600 000	615 000	630 375	646 134	662 288
012	CHARGES DE PERSONNEL	601 802	609 537	645 314	627 977	635 000	654 050	673 672	693 882	714 698
014	ATTENUATION DE PRODUITS	33 332			790					
022	DEPENSES IMPREVUES				18 099	4 000	4 100	4 203	4 308	4 415
023	VIREMENT SECT INVEST									
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION		22 197							
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	207 910	185 763	194 310	178 701	194 000	198 850	203 821	208 917	214 140
66	CHARGES FINANCIERES	79 923	70 207	69 563	76 824	65 358	54 464	44 086	34 473	24 579
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 555	729	119	440	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS									
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1570 739</b>	<b>1522 961</b>	<b>1504 784</b>	<b>1468 000</b>	<b>1499 358</b>	<b>1527 464</b>	<b>1557 156</b>	<b>1588 713</b>	<b>1621 120</b>
RECETTES		CA 2005	CA 2006	CA 2007	Ap. 2008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE F									
013	ATTENUATION DE CHARGES	121 819	81 678	64 790	54 397	50 000	51 000	52 020	53 060	54 122
70	PRODUITS DES SERVICES	24 431	41 037	95 845	140 908	130 000	132 600	135 252	137 957	140 716
73	IMPOTS ET TAXES	919 090	604 588	634 029	643 000	662 000	681 860	702 316	723 385	745 087
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION		19 043							
74	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	672 837	931 642	871 589	785 092	600 000	612 000	624 240	636 725	649 459
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	47 363	41 675	40 670	43 025	40 000	40 800	41 616	42 448	43 297
76	PRODUITS FINANCIERS	11	11	11	2 383					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 782	8 674	48	15 195					
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1808 333</b>	<b>1728 348</b>	<b>1706 982</b>	<b>1684 000</b>	<b>1482 000</b>	<b>1518 260</b>	<b>1555 444</b>	<b>1593 576</b>	<b>1632 681</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>237 594</b>	<b>205 387</b>	<b>202 198</b>	<b>216 000</b>	<b>-17 358</b>	<b>-9 204</b>	<b>-1 712</b>	<b>4 862</b>	<b>11 561</b>
	Affectée Invest.	0	279 294	470 212	388 540	0				
	résultat de cloture	960 182	886 275	618 261	445 721	428 363	419 159	417 447	422 309	433 870
INVESTISSEMENTS DÉPENSES		CA 2005	CA 2006	CA 2007	Ap. 2008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
001	SOLDE D'EXECUTION INV REPORTE									
020	DEPENSES IMPREVUES D'INVEST,									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			8 449						
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	379 364	162 622	212 467	356 822	234 555	231 705	212 006	217 843	163 538
19	DIFFERENCE/REALISATION D'IMMOS	1 462								
20	IMMOB. INCORPORELLES	12 205	6 840							
21	IMMOB. CORPORELLES	27 248	55 418	31 032	28 486					
23	IMMOB. EN COURS	229 175	940 396	550 561	345 223					
23	IMMOB. EN COURS R&R	2 500								
28	AMORTISSEMENTS	29 552								
24	IMMOS AFFECTEES	70 216								
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS		19 043							
	DEFICIT REPORTE N-1									
	<b>TOTAL DES DEPENSES INVEST.</b>	<b>751 722</b>	<b>1184 319</b>	<b>802 509</b>	<b>730 531</b>	<b>234 555</b>	<b>231 705</b>	<b>212 006</b>	<b>217 843</b>	<b>163 538</b>
INVESTISSEMENTS RECETTES		CA 2005	CA 2006	CA 2007	Ap. 2008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.									
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESEAU	57 146								
10222	FCTVA		29 356	38 097	155 189	88 331	57 857	10 000	10 000	10 000
10223	TLE		4 710	7 151	6 465					
1068	EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT		279 294	470 212	388 540					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	102 769	194 230	648 741	182 682					
19	DIFFERENCE /REALISATION D'IMMOS	5 540								
16	EMPRUNTS	1 394	461 515	800	200 510					
24	IMMOS AFFECTEES	37 450								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 869								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 281								
040	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS		22 196		18 099					
27	AUTRES IMMOS FINANCIERES	400	2 100							
	<b>TOTAL DES RECETTES INVEST.</b>	<b>288 849</b>	<b>993 401</b>	<b>1165 001</b>	<b>951 485</b>	<b>88 331</b>	<b>57 857</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
	<b>RESULTAT INVESTISSEMENT</b>	<b>-462 873</b>	<b>-190 918</b>	<b>362 492</b>	<b>220 954</b>	<b>-146 224</b>	<b>-173 848</b>	<b>-202 006</b>	<b>-207 843</b>	<b>-153 538</b>
	RÉSULTAT DE CLOTURE	-279 294	-470 212	-107 720	113 234	-32 990	-206 837	-408 843	-616 686	-770 224
	RÉSULTAT TOTAL DE CLOTURE	680 888	416 063	510 541	558 955	395 373	212 322	8 603	-194 377	-336 354

Résultats susceptibles de modification en fonction des écritures nouvelles à enregistrer après le 29/12/08



## ANNEXE 3

AMICALE LAIQUE Club Cyclo	200
AMICALE LAIQUE Centre A/Francas	2 200
AMICALE SAPEURS-POMPIERS	880
ASS. DES AMIS DU MUSEE TEXTILE	100
ASS.DES JEUNES SAPEURS POMPIER	150
ASS.DEVELOPPEMENT SOIN PALLIATIF	100
ASS.PRISONNIERS GUERRE ACATM	200
ASS.SOUVENIR FRANCAIS	200
ASSOCIATION DIAPASON	100
ASSOCIATION PERLE	200
AU FIL DU THORÉ	200
BILLARD	200
COMITE DES FETES	2 649
COMITE DES FETES DU MAS DE BONNET	359
COMITE D'OEUVRES SOCIALES	37 543
COMITE TEXTILE ECOMUSEE	350
COOP SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	400
ECURIE DE L'ARN	150
FEDER.PARENTS D'ELEVES LOCALE	200
FNACA - LRX	200
FOYER LEO LAGRANGE	2 400
NAVETTE AU FILS D'ARGENT	400
OFFICE DU TOURISME	2 759
RANDO CLUB BASTIDIEN	200
SOCIETE DE CHASSE BASTIDIENNE	2 400
F O SYNDICAT FORCE OUVRIERE	en cours
THORE CAMP BASTIDIEN	1 000
CGT U.L. INTERPROF.RETRAITES CGT	en cours
U.S.B. TENNIS	350
UNION DES VIEUX DE FRANCE	880
UNION LOCALE DES SYNDICAT CGT	en cours
USHVT	2 200
USSEP	500
TOTAL	59 670

	GAZ	FUEL	ELECTRICITÉ
FLL		1 380€	1 389€
EGLISE		1 469€	
SALLE DES SPORTS		3 023€	4 182€
ATELIERS		3 805€	577€
GARE		1 133€	577€
ECOLE MATERNELLE		5 809€	972€
ECOLES PRIMAIRES		6 371€	1 344€
3 <sup>ème</sup> AGE		178€	1 023€
CAMPING			321€
DOMAINE DU THORÉ	7 507€		
FRANCAS, BIBLIOTHEQUE			6 155€
STADE	3 335€		3 489€
FESTIVITÉS MAS DE BONNET			104€
CENTRE AÉRÉ			3 155€
GARE			1 133€
23 BD CARNOT			41€
MAIRIE			1 060€
FESTIVITÉS			96€
BOURSE DU TRAVAIL			710€
ASSOCIATION PERLE			1 131€
FRANCAS			1 843€
CINEMA			858€
BIBLIOTHÈQUE			1 157€
SALLE DES FETES			8 705€
ECLAIRAGE PUBLIC			22 129€
ABONNEMENT DIALÈGE			126€

## ... ÉCONOMIE DE CRISE

**On ne va pas décrire ici les mécanismes de la crise, d'abord boursière, puis bancaire, puis financière qui s'étend maintenant à des pans entiers de l'économie et dont les dégâts sociaux se font déjà sentir. Mais la débâcle des marchés mondiaux entraîne comme dans un jeu de dominos les régions, les départements, les communes.**

À l'heure où les collectivités locales préparent leur budget pour 2009, elles découvrent maintenant l'ampleur du borborygme financier où elles sont plongées. Leurs trésoreries sont asséchées par la déroute financière mais aussi par la baisse des dotations gouvernementales. Prises à la gorge par un gouvernement qui entend poursuivre la réduction drastique de ses dépenses, elle se retrouvent en même temps en première ligne pour affronter les dégâts sociaux.

Alors qu'il s'agit de répondre aux besoins croissants des victimes de la crise, elles se retrouvent le bec dans l'eau. "2009 sera surtout la première année où les collectivités vont voir baisser leur dotation globale de fonctionnement alors que les transferts de compétences continuent d'affluer" affirme André Robert, délégué général de l'association des petites villes de France.

Partout, il faut revoir les projets à la baisse. Partout, on se voit contraints de réaliser des arbitrages sans grandes marges de manoeuvre: détresse sociale oblige, il faudra bien faire face à de plus en plus de dépenses pour accompagner un plus grand nombre de personnes relevant des minima sociaux. Faudra-t-il remiser dans les dossiers les constructions de routes ou d'écoles, de maisons de retraite ou d'hébergement pour handicapés, l'investissement dans les infrastructures

de transport ou dans l'environnement ? Faudra-t-il sabrer dans les dépenses non obligatoires, budget culturel, équipements sportifs ?

La commune de Labastide-Rouairoux n'échappe pas à la règle. À la situation préoccupante des finances communales en début de mandat s'ajoute le tarissement de la ressource fournie par la taxe professionnelle de Cathalo.

Dans ce contexte, la priorité est de contenir le budget dans des limites acceptables. On ne peut plus gérer une commune de 1600 habitants, avec un taux de chômage de 22% comme on aurait pu le faire avec une cité industrielle de 3000 habitants.

Chacun doit être bien conscient des efforts à fournir; chacun au poste qu'il occupe doit agir avec le maximum d'efficacité.

Toutefois, cette crise dont tout laisse à penser que ses pires effets ne sont pas derrière nous, mais devant, aura au moins un mérite, celui de nous rappeler que nos richesses ne sont pas extensibles à l'infini et qu'il faudra retrouver des gestes de sobriété qu'on avait peut-être oubliés : savoir arrêter un moteur qui tourne à vide plus de 20 secondes, éteindre les éclairages non indispensables, baisser la température de l'appartement de 2 degrés quitte à enfiler un pull de plus, grouper ses déplacements, ...

**Gérard Bastide**



Dès les premiers jours de notre arrivée, les Bastidiens nous ont sollicités pour de petits travaux importants pour leur quotidien. Nous avons répondu à un grand nombre de demandes de façon très ponctuelle. Parmi cette multitude de demandes, arrive, en premier, la remise en état des chemins communaux. Actuellement, nous procédons au recensement des travaux de voirie afin d'effectuer toutes les réparations en une seule fois.

En parallèle, quelques actions plus importantes ont été menées :

- finalisation de l'élargissement du tournant de la rue Pierre et François Crouzet commencé avant notre arrivée. La réfection du trottoir et de la chaussée est prévue pour le printemps ;



- nettoyage du lit et des berges du Thoré ;
- remise en état du bassin servant de réserve d'eau en cas d'incendie du Collège : vidange, nettoyage et débroussaillage des abords ;
- raccordement du « béal » de Vertignol au réseau des eaux pluviales de la place du marché afin de limiter la saturation de la station d'épuration ;

- raccordement, à la demande de la mairie d'Anglès, des habitations du « Pré Mallet » au réseau d'eau potable de la commune.

À noter la participation, à hauteur de 10 000 euros, au financement des travaux de réfection du pont d'accès à la Société Hi-Tec à Cantignous.

Pour améliorer la circulation automobile nous avons acquis une partie de la maison sise au 61 Boulevard Carnot. L'angle de cette maison sera abattu pour sécuriser le carrefour. Ce chantier sera entrepris dès les premiers beaux jours.

La commission des travaux prépare un projet pluriannuel de grande envergure en ce qui concerne le réseau d'assainissement des eaux usées. En effet, plusieurs points noirs existent :

- des fissures importantes sur la fosse septique de Cantignous ;
- des rejets d'égouts directement dans le Thoré ;
- le non raccordement de certaines habitations non pourvues de fosses septiques au réseau d'égout.

Dans le cadre de la réglementation en vigueur et du projet d'Agenda 21 défini par le Département, le Pays d'Autan et le Parc National Régional du Haut Languedoc, cette situation ne peut perdurer. Malgré l'ampleur de la tâche, ce projet de mise en conformité sera pour nous une priorité.

Nos efforts continueront à porter sur la propreté de la commune, la décoration florale, l'entretien des bâtiments communaux et des écoles, la remise à niveau du parc automobile.

**Jean SALVAN**  
Adjoint aux travaux

## Brèves du Thoré

### EOLIENNES

La communauté de communes de la haute vallée du Thoré a souhaité se doter d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) après consultation d'un bureau d'études et débat public avec la population. Une ZDE, c'est un outil technique pour accompagner le développement de l'énergie éolienne dans un cadre maîtrisé. Plusieurs zones favorables ont été identifiées sur les versants et le plateau. De son côté, le conseil municipal de Labastide-Rouairoux, après débats techniques et délibération, s'est prononcé contre la création de zones sur le territoire communal.

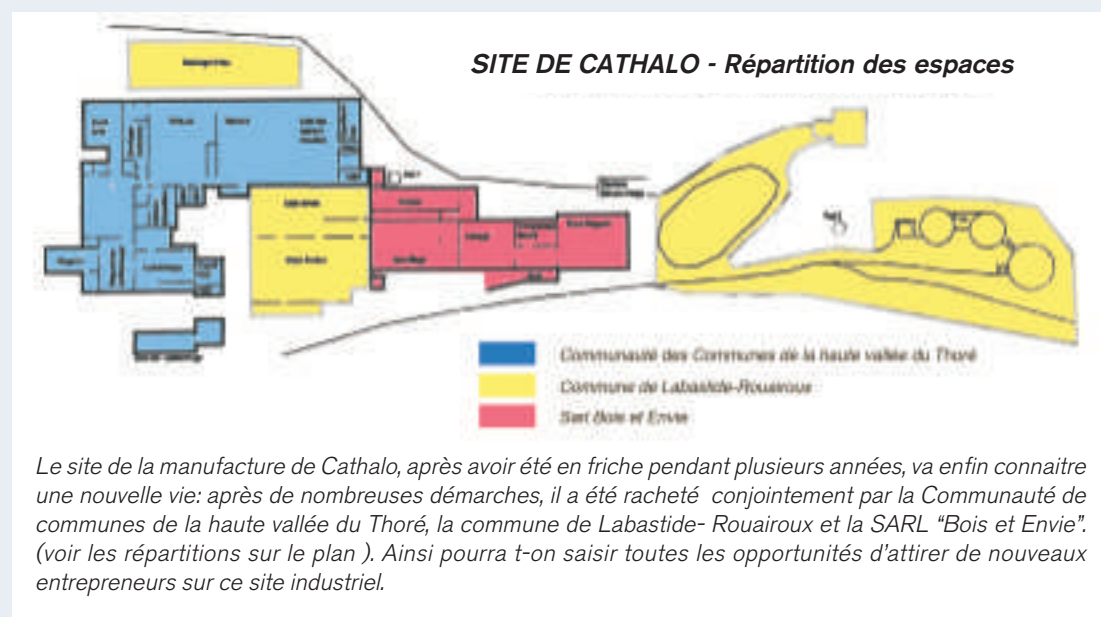


## Selon certaines sources, la déchèterie de Labastide allait bientôt fermer? Rassurez-vous, il n'en est rien. Elle rend de bien grands services aux Bastidiens qui sont très attachés à cette installation.

En effet, la plus proche, la 20<sup>e</sup> déchèterie créée dans le Tarn par Trifyl, est à Saint-Amans Soult et ne répond pas aux besoins de proximité. Pour info, la déchèterie de Labastide a vu transiter l'an passé 84 tonnes de matières et matériaux divers, sans compter les métaux, les déchets végétaux (bois, branches et déchets de tonte) et les gravats. Notre déchèterie répond donc à des besoins manifestes, et d'ailleurs a été classée au plan départemental d'élimination des déchets.

Classée ne veut pas dire exemplaire: la municipalité va s'efforcer d'améliorer le site dans les prochains mois. Quand au tri, il y a encore beaucoup à faire. Les papiers-cartons, les vêtements, les déchets gris (ordinateurs, téléviseurs, ...), facilement recyclables, ne devraient pas se trouver mêlés aux rebuts classiques.

Ce tri plus soigné, c'est l'affaire de chacun. Le but, c'est d'augmenter la fraction recyclable ...et de diminuer le volume et le poids des déchets mis dans les bennes. Des déchets mieux triés, c'est participer à la grande lutte contre l'augmentation du volume de nos ordures qui menace de saturer les installations de traitement et de nuire encore plus à la qualité de l'environnement. C'est aussi une économie pour chacun sur la facture !



Le site de la manufacture de Cathalo, après avoir été en friche pendant plusieurs années, va enfin connaître une nouvelle vie: après de nombreuses démarches, il a été racheté conjointement par la Communauté de communes de la haute vallée du Thoré, la commune de Labastide- Rouairoux et la SARL "Bois et Envie". (voir les répartitions sur le plan ). Ainsi pourra t-on saisir toutes les opportunités d'attirer de nouveaux entrepreneurs sur ce site industriel.

## OPAH DE REVITALISATION RURALE HAUTE VALLEE DU THORE

Une convention a été signée le 12 octobre 2006 entre la communauté de communes et l'ANAH et sera opérationnelle jusqu'en septembre 2009.

Plus précisément l'OPAH a pour objectif de :

Améliorer le confort des logements occupés, mettre aux normes d'habitabilité l'habitat insalubre, valoriser le patrimoine existant, remettre sur le marché des logements vacants, développer la maîtrise énergétique en encourageant la mise en place d'équipements.

Le territoire concerné comprend les 6 communes suivantes :

Albine, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Rouairoux, Saint Amans Valtoiret et Sauveterre.

Les objectifs quantitatifs sont au total de 75 logements à réhabiliter dont 45 pour les propriétaires occupants et 30 pour les propriétaires bailleurs.

Au 25 novembre 2008, près de 400 personnes ont été reçues dans les permanences en mairie.

C'est notre commune avec 24% de demandeurs qui représente plus de la moitié de la demande alors que les autres communes se situent entre 6 et 14% des demandes.

C'est encore notre commune qui détient le plus grand nombre de dossiers éligibles (56%).

D'une manière générale, la répartition des demandes recensées durant les permanences s'établit de la façon suivante : 64% de propriétaires occupants, 11% de propriétaires bailleurs, 25% de personnes non recevables aux aides pour raisons diverses.

Les résultats sont parlants et pour les propriétaires occupants de notre commune :

Nbre dossiers : <b>27</b>	Montant dépense : <b>171 758€</b>	Subvention ANAH : <b>70 846€</b>
---------------------------	-----------------------------------	----------------------------------

Pour les propriétaires bailleurs sur la réhabilitation de logement dans notre commune :

Nbre dossiers	Type travaux	Montant dépense	Subvention ANAH 35%	Subvention CCHVT 5%
<b>5</b>	Réhabilitation 1 T2/ 1 T3/ 3 T4	<b>85 322€</b>	<b>29 466€</b>	<b>4265€</b>

Pour un total général sur notre village (ligne 1) et la communauté de communes (ligne 2) :

Total dossiers	Dépense subventionnée	Subvention ANAH	Subvention CCHVT	Nbre logements
<b>32</b>	<b>257 080€</b>	<b>100 312€</b>	<b>4 265€</b>	<b>32</b>
<b>67</b>	<b>578 355€</b>	<b>201 384€</b>	<b>11 413€</b>	<b>72</b>

On remarque donc que la moitié des crédits de l'ANAH sont consommés par notre commune et que cette opération donne un résultat global de 45% en faveur de Labastide avec 32 dossiers pour 32 logements. Les retombées économiques sont réelles puisque à ce jour sur un ensemble de 82 chantiers, 23 ont été réalisés par 8 artisans de notre commune.

L'opération façade a également un grand succès auprès des Bastidiens puisque sur les 21 dossiers validés sur la communauté de communes, 15 proviennent de chez nous pour un résultat total de 92 100€ subventionné par la CCHVT pour un montant de 13 562€.

Après 2 ans d'opération, quelques éléments d'analyse peuvent être tirés :

L'ancienneté du bâti ainsi que la présence importante sur le territoire d'une population aux faibles revenus marquent le bon démarrage de cette opération surtout pour ce qui est des propriétaires occupants. En effet, une partie importante des travaux subventionnés concernent la réfection de toitures, les travaux d'isolation avec menuiserie double vitrage, l'amélioration d'habitabilité, d'adaptabilité et d'accessibilité nécessaire au maintien à domicile.

La demande des propriétaires bailleurs en vue d'opérations locatives reste relativement modeste.

Quelques dossiers sont en cours de traitement, et l'objectif pour 2009 n'est pas encore atteint alors si vous avez des travaux ou façades à réaliser dans le cadre de l'OPAH, n'hésitez pas à venir rencontrer Mr GLORIES qui tient une permanence à la mairie (*prendre rendez-vous*). Il vous renseignera sur les modalités d'attributions et vous aidera dans vos démarches administratives s'il y a lieu.

Les sigles :

Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Communauté de Communes de la Haute Vallée du Thoré

**Que fait donc le Parc ?**

Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc travaille car les chantiers ne manquent pas ! exemples: tous les dix ans, les Parcs ont obligation de réécrire leur charte qui servira en quelque sorte de feuille de route pour les 12 ans à venir. C'est une procédure longue, complexe, avant le classement par décret en Conseil d'Etat. Sur le terrain, les dossiers sont nombreux :

- nouvelle charte forestière pour une meilleure gestion concertée de la forêt,
- diagnostic énergétique sur le territoire du Parc: il faut identifier les besoins du territoire pour limiter les gaspillages et valoriser les ressources locales,
- études, animations et publications, journées scientifiques, cycles de conférences sur la biodiversité du Parc,
- soutien à une politique d'excellence des produits du Parc, qu'ils soient alimentaires (filières

de production) ou plus touristiques (réseaux de gîtes, prestataires d'activités, mise en valeur de sites et d'itinéraires...) → signalétique et animation de la voie verte. Au nouveau siège du Parc même, à Saint Pons, un centre de documentation ouvrira au public qui pourra ainsi accéder à l'important fonds accumulé depuis sa création.



cyclistes sur la voie verte

**Pluviométrie**

Mai 2008 : ..... 163,8 mm

Juin : ..... 61,8 mm

Juillet : ..... 24,3 mm



Août : ..... 24,6 mm

Septembre : ..... 48,9 mm

Octobre : ..... 41,8 mm

Novembre : ..... 180,1 mm

Décembre : ..... 177,2 mm

**Ecole Maternelle : 40 élèves**◆ Directrice : **Hélène Bouyssié**◆ Classe de **Cécile Poujade** :

Toute petite section : 5 élèves • Petite section : 9 élèves • Moyenne section : 6 élèves

◆ Classe de **Hélène Bouyssié** :

Moyenne section : 9 élèves • Grande section : 11 élèves

**Ecole Primaire : 63 élèves**◆ Directrice : **Karine Marcouire**◆ Classe de **Mr Waroude** : CP : 15 élèves◆ Classe de **Melle Julie** : CE1 : 12 élèves • CE2 : 11 élèves◆ Classe de **Mme Marcouire** : CM1 : 9 élèves • CM2 : 16 élèves

Nouveaux horaires depuis la rentrée de Septembre 2008 :

Le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h45 - 12h00 et de 14h00 - 16h45.

Trente minutes de soutien ont été mis en place de 13h20 à 13h50 le Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi.

**Amicale Laïque les Francas**

Un accueil est assuré par l'Amicale Laïque des Francas :

- Le matin de 7h45 à 8h35 à l'école maternelle pour les parents qui travaillent ou pour les enfants prenant le ramassage scolaire.
- Le temps de la cantine et de 13h15 à 13h50.
- Le soir de 16h45 à 18h30.

Le mercredi les activités commencent le matin de 7h45 à 12h00 et l'après-midi de 13h30 à 18h30.

**CHORALE de NOEL**

Quelques jours avant les vacances de Noël, les enfants de l'école primaire et de l'école Maternelle nous ont "offerts" une jolie chorale de Noël à la salle des Fêtes.

Chaque classe s'est appliquée en interprétant des chants pas toujours faciles.

Le Père Noël (*de passage dans la région*) entendant plein de voix d'enfants, s'est approché de Labastide Rouairoux avec une hotte pleine de cadeaux pour les deux écoles. C'est l'association des parents d'élèves qui était chargée de lui écrire une lettre en lui demandant un appareil photo numérique pour l'école maternelle, une cloche et une collection de « c'est pas sorcier » pour l'école primaire. Le Père Noël est reparti avec sa hotte un peu plus légère et les enfants ont fini l'après-midi avec un bon chocolat chaud et un goûter offerts par l'association des parents d'élèves.



## Un goût de revenez-y :

Le repas des Aînés, attendu par beaucoup à divers titres, a répondu à toutes les attentes et n'a pas failli à la tradition ni laissé les uns et les autres sur leur faim.

Servi et resservi pour les plus affamés par une équipe de professionnels, un menu de fête a réuni près de 200 convives : les résidents de la Maison de Retraite, les sapeurs-pompiers volontaires, les employés municipaux et les élus qui, après le dessert, ont pu enchaîner un après-midi dansant.

L'accordéoniste Lacroux et sa trompettiste Guylaine ont satisfait sans fausse note les danseurs les plus exigeants et même les amateurs de « Charleston ».

Du côté de la Maison de Retraite, les résidents qui n'avaient pas pu venir à la salle des fêtes dégustèrent le dessert de midi offert par l'équipe municipale. Les Aînés de notre village, dans l'impossibilité de se déplacer pour ce repas, ont eu la visite des conseillers municipaux, courant décembre, leur apportant un colis de Noël qui a adouci un peu leur solitude et égayé leur quotidien.

A l'an que ven !



Un village sans association est un village voué à l'ennui et non à l'altruisme. Par son tissu très dense, maintes associations participent à la vie et l'animation de Labastide. C'est la raison pour laquelle nous avons dès notre arrivée mis en place une politique cohérente d'aide à ces dernières.

Une commission est mise en place et se décline de la façon suivante :

- ◆ Membres permanents : Stéphane Sablairolles, Président ;
- ◆ Eric Delon, *sport* ;
- ◆ Robert Roussel, *tourisme* ;
- ◆ Lisiane Rouanet, *vie associative* ;
- ◆ Marjolaine Fabre, *vie associative* ;
- ◆ Didier Buso, *tourisme* ;
- ◆ Membre invité : Alain Bonifas, *tourisme camping*.

La première de nos missions a été de faire le point sur l'ensemble des associations en rassemblant les informations administratives légales et les projets en cours et à venir. C'est la raison pour laquelle un dossier a été conçu et mis à disposition en mairie pour effectuer la demande de subvention.

La commune dispose de marges de manœuvre importantes pour instruire, attribuer ou retirer une subvention.

Notre commission a d'abord défini et respecté les modalités d'instructions et d'attribution des fonds, tout en tenant compte du principe d'indépendance de l'association.

Conformément au décret 2006-887 du 17 juillet 2006 et de l'arrêté du 25 septembre 2006, nous avons communiqué aux services de la Préfecture et de la Jeunesse et des Sports la liste annuelle comprenant le nom et l'adresse statutaire de l'association bénéficiaire ainsi que le montant de la subvention attribuée.

Le montant maximal de subvention de fonctionnement attribué pour cet exercice à une association a été de 2400€.

Nous rappelons que sauf mention sur une convention, la subvention n'est pas tacitement reconductible. Nous vous invitons à nous faire parvenir dès le mois de janvier 2009 le compte rendu annuel statutaire définit lors de votre assemblée générale (*bilan moral et financier, composition du bureau, projets 2009*).

Le dossier de demande de subvention est à votre disposition en Mairie.

La commission se réunit tous les seconds jeudis du mois et vous pouvez si vous le souhaitez prendre rendez-vous et venir nous rencontrer.

**Stéphane Sablairolles**

Commission Tourisme/Vie Associative

**Subventions versées en 2008 : 59 670€**

soit une dépense moyenne de 36.97€ par habitant ( base de 1614 habitants)

Pour comparaison un autre village du canton de 2820 habitants a versé 12.51€ par habitant en 2008.

## Notre village fort de ces expériences et de ces acteurs, bénéficie d'une grande implication touristique tant au niveau de la vallée, du département, de la région ou encore du pays !

Notre situation géographique nous place entre mer et montagne et à moins de deux heures de route des grandes métropoles.

Nous jouissons des limites de deux grandes régions touristiques : Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon. Porte du département, la RD 612 qui nous traverse de part en part nous amène un flux de touristes appréciable.

A nous de savoir donner toute l'attractivité nécessaire à notre village. L'ouverture de la piste verte offre une multitude de possibilités aux touristes.

### LE CAMPING :

Une de nos premières actions fut la rénovation partielle de notre camping municipal.

Des espaces plus clairs, une signalétique révisée, de nouveaux tarifs, la mise à disposition d'une machine à laver le linge, la réfection du barbecue. D'ici peu, deux panneaux neufs seront posés en bord de la RD.

### LES SENTIERS DE RANDONNEE :

En parfait partenariat avec la Communauté de Communes, le Pays d'Autan, et l'Office de Tourisme, Nos sentiers de randonnée sont aujourd'hui, en grande partie, agréés et bénéficient d'une « fiche rando » spéciale disponible à l'Office de Tourisme.



## Brèves du Thoré

### PLAN CANICULE :

#### Le grand chaud n'a pas eu lieu

Heureusement, l'été n'a pas été aussi torride qu'en 2003. Grâce à sa situation en moyenne montagne, notre village a joui d'un climat estival pas trop pénible pour les personnes âgées. Ces dernières ont pu bénéficier des conseils pour lutter contre la canicule, affichés aux onze points d'information de la ville. De plus, une réserve d'eau était stockée en mairie et une

D'autres sont en cours d'étude et vraisemblablement verront le jour d'ici la fin de l'année.

### L'OFFICE DE TOURISME

Notre Office de Tourisme a pour but d'être le coordinateur de l'ensemble des acteurs et prestataires touristiques c'est pourquoi la convention OTSI/MAIRIE est reconduite. Toutefois une convention OTSI/CCHVT sera signée en janvier. En effet il est primordial que pour être pérenne, cette structure doit s'ouvrir sur toute la vallée. Seul on n'arrive jamais à rien et c'est en fédérant que nous arriverons.

La mairie, par convention, met à disposition un personnel à mi-temps depuis quelques années, cela permet d'avoir un suivi continu des projets et un interlocuteur averti pour les instances touristiques. En outre, l'association OTSI vient d'embaucher sur ses fonds propres deux CAE (contrat d'aide à l'embauche) pour une durée totale hebdomadaire de 40 heures. Cela permet une amplitude d'ouverture plus conséquente notamment en période creuse.

**Stéphane Sablairoles**

Commission Tourisme/Vie Associative

permanence était établie pour les mois de juillet et août avec le concours des bénévoles de la Croix-Rouge, en cas d'intervention.

Durant l'année 2009, la permanence du centre communal d'action sociale continuera d'avoir lieu tous les mardis de 10h à 12h, sur rendez-vous en mairie.

De plus, au cours du 1er trimestre 2009, une documentation législative et administrative sera mise à la disposition des personnes, le mardi de 14h à 16h, également en Mairie.

**Albert ANDRIEU**

Adjoint au Maire

## INFORMER ET SOUTENIR LES PERSONNES AGEES ET LEURS PROCHES

Votre commune est partenaire avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) CONVIVAGE.

C'est une association loi 1901 créée en 1982 sous le nom de : « Instance de Coordination Gérontologique ». En 2005 l'Instance devient le CLIC CONVIVAGE.

Le centre intervient sur 5 cantons :

- Dourgne,
- Labruguière,
- Mazamet Nord-Est,
- Mazamet Sud-Ouest,
- Saint Amans Soult.

Le **CLIC CONVIVAGE** est subventionné à la fois par les Communes du territoire et le Conseil Général du Tarn.

### LES MISSIONS DU CLIC :

• Informer les Personnes âgées, leurs proches et les professionnels sur les différents dispositifs permettant le soutien des personnes de plus de 60 ans de notre territoire.

### Pour répondre à cette mission le CLIC vous propose :

- Un accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- Un accueil téléphonique au 05 63 98 68 01,
- Des conseils et un soutien personnalisé,
- Des permanences les 1ers jeudis de chaque mois à la mairie de Labastide-Rouairoux et les 1ers vendredis de chaque mois à la mairie de Sorèze.

### Le CLIC tient à votre disposition :

- Des bases de données reprenant l'ensemble des Services de maintien à domicile et les Etablissements d'accueil canton par canton,
- Des dossiers de demandes d'aides financières (CRAM, APA).

### Plus largement, le CLIC CONVIVAGE vous propose :

- Une rubrique d'information le mercredi et le samedi matin à 8h30 et le dimanche à 10h30 sur la radio +FM (fréquence : 103.6),

- Un Site Internet où vous retrouverez l'actualité de l'Association, les Services de maintien à domicile, les Etablissements par exemple, n'hésitez pas à le consulter : [www.clic-convivage.fr](http://www.clic-convivage.fr)

- Des réunions d'informations sur les thèmes, comme « la prévention des chutes », « la réforme des tutelles ».

- Rassembler les différents Professionnels qui interviennent à domicile et les Etablissements d'accueil pour mener une réflexion et des actions communes.



### Le personnel à votre écoute :

Caroline GRUAT, Secrétaire,  
Emeline AZEMA, Coordonnatrice.

### CLIC CONVIVAGE

9 rue Jean Assémat – 81200 Mazamet

Tél. / fax : 05 63 98 68 01

Courriel : [clic.convivage@wanadoo.fr](mailto:clic.convivage@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.clic-convivage.fr](http://www.clic-convivage.fr)

## Nos structures municipales ont besoin d'entretien. Nos installations sportives sont vieillissantes et parfois pas très fonctionnelles pour nos multiples associations sportives.

Cette année nous avons commencé par mettre à disposition une pièce spéciale pour l'association THORE CAMP BASTIDIEN. Cela a eu deux effets immédiats: la création d'un DOJO, et la libération de plage horaire d'utilisation de la salle des sports.

Nous avons également reçu l'entente rugby (Saint-Pons / Labastide Rx / Saint-Amans) et avons mis à disposition notre stade ainsi qu'une salle dans le bâtiment haut des vestiaires. Là aussi des effets immédiats, de nouvelles recrues ainsi que de nouveaux accompagnants. Oui le terrain sert davantage et donc demande plus d'entretien mais gardons à l'esprit que nous devons tout mettre en œuvre pour faciliter à toutes et à tous l'accès au sport quel qu'il soit!

Nous devons réfléchir à la réparation ou la rénovation partielle de certaines structures (infiltrations et dysfonctionnement du chauffage de la salle des sports, grillage vandalisé du terrain de tennis, panneaux de basket sur le plateau de la salle des sports.....etc).

Notre village, d'hier et d'aujourd'hui est riche de succès sportifs en tout genre.

Il est de notre devoir de perpétuer cette histoire et de mettre les moyens nécessaires à leurs réalisations autant que possible.

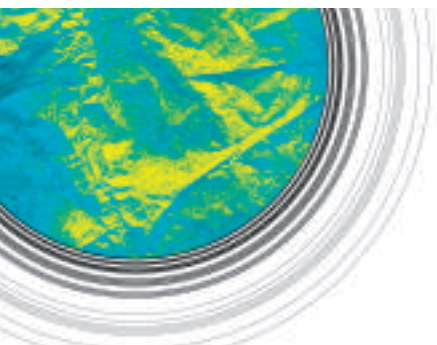
Le calendrier d'utilisation de la salle des sports sera établi plus tôt afin de travailler en parfaite collaboration avec les écoles et le collège et les associations.



## Premier semestre 2009 ... et la liste n'est pas complète!

- ◆ dimanche 18 janvier, 15h :  
loto du parti Communiste
- ◆ dimanche 25 janvier, de 14h30 à 19h :  
thé dansant à la Salle des fêtes avec  
l'orchestre Saint Raphaël  
(organisé par l'association des thés  
dansants de la vallée du Thoré)
- ◆ 30 janvier : inauguration de l'expo  
"dessine-moi un naïf" expos d'oeuvres  
de "Poppy", Soulas et film sur Chaissac  
au Thorégraphe, l'espace culturel du  
collège du Thoré
- ◆ dimanche 1er février à 15h:  
loto des Ecoles (FCPE)
- ◆ dimanche 15 février à 15h:  
loto du football (USB)
- ◆ dimanche 22 février à 15h:  
loto des Jeunes sapeurs-pompiers
- ◆ jeudi 5 mars : Vernissage de l'Exposition  
et conférence de M. Paillon sur  
"la sorcellerie"
- ◆ dimanche 8 mars à 15h :  
loto du Foyer Léo-Lagrange
- ◆ du 15 février au 30 avril :  
expo "Monstres occitans" avec La  
Talvera et "sorcellerie et médecine  
populaires" au Thorégraphe,  
conférence de M. Paillon
- ◆ 28 mars, bal masqué avec le  
Comité des Fêtes
- ◆ 4 avril, à la salle des fêtes, repas et  
soirée russe : concert musiques slaves  
et tziganes avec Kalinka
- ◆ du 20 au 26 avril :  
stage de danses africaines
- ◆ du 16 au 31 mai, au Musée du textile,  
dans le cadre de "la route de la laine":
- ◆ samedi 16, les Tirelaines,  
lettres croisées d'Espagne
- ◆ mardi 19 mai : Bout d'Ficelle,  
"le théâtre des mots"
- ◆ jusqu'au 31 mai : trame  
d'Histoires enchainées
- ◆ mai-juin: expo au Thorégraphe  
"la cartographie", de Cassini au GPS
- ◆ mardi 2 juin: théâtre La Marelle  
organisé par l'association culturelle
- ◆ 8 juin "la fabrique de violence"  
théâtre avec les Cabarets Nomades
- ◆ vendredi 11 juin : inauguration de l'expo  
Afrique au Musée (jusqu'au 21 novembre)
- ◆ vendredi 26 juin : Fête des Ecoles
- ◆ 19-21 juin : Fêtes de la Saint-Jean
- ◆ 21 juin : Fête de la Musique  
au parc municipal
- ◆ 13 juillet : repas bleu-blanc-rouge  
au parc, bal à papa et feu d'artifice
- ◆ 15 & 16 aout : Fête du Fil





FESTIVAL  
DU FILM DOCUMENTAIRE

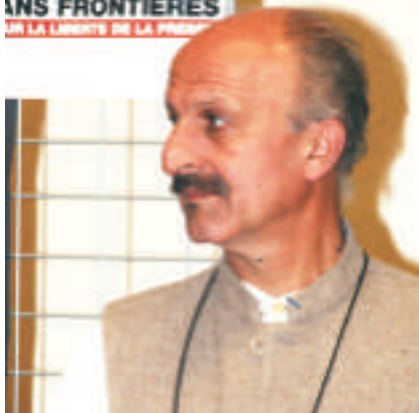
échos  
échos d'ici,  
d'ailleurs

sur les pas de Christophe de Ponfily

**Des chiffres ?**

- plus de 1600 entrées
- 17 films sur le thème "Echos d'ici, Echos d'ailleurs", dont certains en avant-première nationale, des projections gratuites, une expo photo, la présence de grands photographes comme Reza, parrain du 1<sup>er</sup> festival, de grands reporters et de nombreux cinéastes,

REPORTERS  
ANS FRONTIÈRES  
EN LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



**Labastide-Rouairoux a vécu son premier festival de cinéma les 10, 11 et 12 octobre 2008.**



- 6 films proposés gratuitement, des séances au cinéma, mais aussi à la mairie, à la maison de retraite et au musée du textile,
- des débats, une "cantine" assurée non-stop par le Pot Ethique- (*trophée national de la création d'entreprise, catégorie économie sociale et solidaire*),



les commerçants de Labastide qui ont joué le jeu en décorant leurs vitrines, la participation de nombreuses associations (*dont l'inusable club du 3<sup>e</sup> age !*), des dizaines de bénévoles, de la musique, une ambiance extraordinaire, que voulez-vous de plus ?



Porté par l'association culturelle Echos-ci Echos-là et sa fougueuse animatrice Marie Bernar, voulu par la municipalité qui n'a pas ménagé son soutien, ce premier festival a réussi au delà de toute espérance à attirer un public varié et nombreux bien au delà des limites du canton et même du département et à devenir, le temps d'un week-end, un lieu convivial d'ouverture au monde, de réflexion et d'échanges. Signe que son existence répondait bien à une envie, une attente, un besoin.

Dès à présent se prépare la 2<sup>e</sup> édition qui aura lieu les 17/18/19 octobre prochain avec de nombreuses initiatives inédites. D'ici ce rendez-vous, d'autres animations seront proposées au long de l'année dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



**Labastide-Rouairoux,  
hiver 1927-1928.**

A cette époque-là, les hivers n'avaient rien à voir avec ceux d'aujourd'hui. C'étaient de vrais hivers, avec des frimas, des neiges, des soixante, des quatre vingt centimètres. Rendez-vous compte, il fallait mobiliser les hommes pour dégager à la pelle la route entre les Verreries et Labastide. Bref, un temps à ne pas mettre un chien dehors. Or, ce soir-là, on vient chercher en hate le Docteur Gauch. Une urgence à ce qu'il parait. Là haut, perdu, dans quelque métairie sur le plateau. Bon. Faut y aller. Le docteur apprête sa voiture. De voitures, il n'y en avait guère par les routes et par ce vilain temps, de nuit en plus, il était bien tout seul. Ce qui fait qu'à un moment donné, à cause des congères, il ne peut plus avancer.

Il doit finir à pied, il en oublie sa mallette de médecin. Raï, il finit par arriver à la maison du patient. En effet, la femme est bien malade. En ces temps-là, on ne dérangeait pas le docteur pour un oui pour un non. Il questionne, ausculte, soulage, il fait son métier. Au moment de faire l'ordonnance, il réalise qu'il a tout oublié, son carnet, sa plume, tout.

Alors il demande au mari :

*- Vous n'auriez pas quelque crayon ici, du papier ?*

Penses-tu. Dénrée rare dans ce coin, à cette époque.

*- Une craie peut-être ?*

*- Non pas, Docteur. Mais j'aurai bien quelque morceau de plâtre qui traîne.*

Et voici le docteur en train d'écrire l'ordonnance à grands traits de plâtre sur la porte, celle qui sépare les hommes des bêtes de l'étable.

Et pareil, il s'en retourne à la ville. On raconte que quelques jours après, quand la neige a fondu et qu'on a pu repasser par la route, on a vu descendre le paysan, qui avait attelé ses boeufs et qui descendait à la pharmacie, en charrette, en transportant la fameuse porte avec l'ordonnance de Monsieur le Médecin. Car il ne savait pas lire. Vrai ou faux, moi je vous le livre comme on me l'a vendu ...

**Ce récit inaugure une série de souvenirs du vieux temps de Labastide. Ces souvenirs raviveront la mémoire des plus anciens et permettront aux plus jeunes de faire d'utiles comparaisons ! Si vous aussi, vous avez des anecdotes, des histoires savoureuses- accompagnées ou non de photos- n'hésitez pas à nous les transmettre pour faire vivre la mémoire locale.**

**Gérard Bastide**

**NAISSANCES :**

Coralie KAYA, 21 Mas de Bonnet, née le 16 août à Castres, fille de Hidir KAYA et de Nathalie GLEIZES.  
 Elliot CLAVERE, Champ du Moulin, né le 20 août à Castres, fils de Olivier CLAVERE et de Sarah CAUBET  
 Floriane BARBUSKI, 31 Mas de Bonnet, née le 29 sept. à Castres, fille de Charles BARBUSKI et de Lory CAVAILLE  
 Chloé MOLIN, 1 Pont de Lapeyre, née le 2 octobre à Castres, fille de Frédéric MOLIN et de Sabrina PILZ  
 Ziggy ALTANA, 79 Bd Carnot, né le 10 octobre à Ajaccio (Corse), fils de Yves ALTANA et de Sally HYDE  
 Damien CABROL, La Lardouze, né le 12 octobre à Castres, fils de Hervé CABROL et de Julie POUSSINES  
 Ceylan HAYES, 60 Bd Carnot, né le 4 novembre à Castres, fils de Joël HAYES et de Nathalie SANCHEZ  
 Haïssam BOULMANE, 131 Bd Carnot, né le 13 novembre à Castres fils de Azziz BOULMANE et de Malika BOUHLAS

**MARIAGES :**

Bruno GUIRAUD et Nadine BARDOU mariés le 5 juillet  
 Charles BARBUSKI et Lory CAVAILLE mariés le 5 juillet  
 Laurent BERTRAND et Clémence BARTHAS mariés le 16 août  
 Christophe BORIE et Emilie STRUB mariés le 13 septembre  
 Philippe DELMOTTE et Rose MORABITO mariés le 10 octobre

**DECES :**

Thérèse CABANES veuve LAUDO, 23 Bd Carnot, décédée le 9 juin à Labastide-Rouairoux, 98 ans.  
 Yvan BEAUMONT, 18 rue Pierre et François Crouzet, décédé le 7 juillet à Labastide-Rouairoux, 87 ans  
 Jeanne BOSSUGE veuve FABRE, 94 Bd Carnot, décédée le 9 juillet à Labastide-Rouairoux, 94 ans.  
 Caroline RENAUDIN épouse CHEVASSON, 1 rue des Genêts, décédée le 16 juillet à Toulouse, 44 ans.  
 Marie-Louise TAILHADES veuve VERDIER, 44 Lafargue, décédée le 20 juillet à Mazamet, 90 ans.  
 Emile EUGONE, Les Estrabauts, décédé le 20 juillet à Mazamet, 77 ans.  
 Hugues CROS, 8 Bd Carnot, décédé le 24 juillet à Castres, 80 ans.  
 René ZUMTHOR, 6 Avenue Charles de Gaulle, décédé le 24 juillet à Labastide-Rouairoux, 84 ans.  
 Paul PHALIPPOU, Cambladès, décédé le 26 juillet à Mazamet, 86 ans.  
 Antonia AZNAR veuve PEREZ, 23 Bd Carnot, décédée le 31 juillet à Labastide-Rouairoux, 94 ans.  
 Amélie GIMENO veuve ARLABOSSE, 11 Mas de Bonnet, décédée le 10 août à Labastide-Rouairoux, 97 ans.  
 Yvonne BACCOU veuve BOUISSET, 23 Bd Carnot, décédée le 12 août à Labastide-Rouairoux, 93 ans.  
 Raymonde VIEU veuve LAFON, 55 Bd Carnot, décédée le 15 août à St Amans Soult, 85 ans.  
 Odette LOZANO veuve COUMENGE, 10 rue du Dr Gauch, décédée le 17 août à St Pons de Thomières, 82 ans.  
 Odette COMBES veuve BOUISSET, 24 Avenue Emile Barthès, décédée le 26 août à Labastide-Rx, 87 ans.  
 Dolorès GIRONA veuve BRU, Codebosc, décédée le 25 octobre à Mazamet, 78 ans.  
 André COLLADO, 179 Bd Carnot, décédé le 26 octobre à St-Pons, 87 ans.  
 Blasa GARCIA veuve AZEMAT, 7 La Planotte, décédée le 12 novembre à Labastide-Rouairoux, 97 ans.  
 Jean-Pierre CABANE, 5 rue de la Rive, décédé le 18 novembre à Toulouse, 69 ans.  
 Marthe LANET veuve VIEU, 14 Le Galinel, décédée le 18 novembre à Mazamet, 100 ans.  
 Elisabeth LEFORT veuve PRAT, 23 Bd Carnot, décédée le 20 novembre à Labastide-Rouairoux, 83 ans  
 André BOUTON, 49 Rue du Paradis, décédé le 25 novembre à Mazamet, 87 ans.  
 Léonie IZARD veuve VISTE, La Mouline, décédée le 20 décembre à St Pons de Thomières, 95 ans.  
 Enrique ORTIZ, 24 rue Commune de Paris, décédé le 4 janvier à Mazamet, 92 ans.

JANVIER 2009	FEVRIER
	01 - BRILLEAUD
	08 - TILLEULS
	15 - H. DE VILLE
	22 - DUBOIS
MARS	AVRIL
01 - BRILLEAUD	05 - H. DE VILLE
08 - TILLEULS	12 - PERUCHO
15 - H. DE VILLE	13 - MONNIE
22 - DUBOIS	19 - DUBOIS
29 - BRILLEAUD	26 - BRILLEAUD
MAI	JUIN
01 - TILLEULS	01 - TILLEULS
03 - TILLEULS	07 - H. DE VILLE
08 - H. DE VILLE	14 - DUBOIS
10 - H. DE VILLE	21 - BRILLEAUD
17 - DUBOIS	28 - TILLEULS
21 - DUBOIS	
24 - BRILLEAUD	
31 - TILLEULS	

[Pharmacie de LABASTIDE-ROUAIROUX](#)

BRILLEAUD : 88bis Bd Carnot - 05 63 98 01 15

[Pharmacies de SAINT PONS DE THOMIERES](#)

DUBOIS : 76 Grand Rue - 04 67 97 01 63

DES TILLEULS : 32 Grand Rue - 04 67 97 00 68

[Pharmacies de ST AMANS SOULT](#)

HOTEL DE VILLE : 24 Rte Nat. - 05 63 98 33 39

[Pharmacies de MAZAMET](#)

PERUCHO : Place de la Lauze - 05 63 61 19 28

[Pharmacie d'AUSSILLON](#)

MONNIE : 10 Place du Marché - 05 63 61 15 94

*Quand une pharmacie de MAZAMET est concernée, il faut obligatoirement passer par le commissariat de police de Mazamet après 21h.*

JANVIER 2009	FEVRIER
	01 - ESPEL
	08 - PARIS-WAYSBORT
	15 - ROUSSEL
	22 - ALLAN
MARS	AVRIL
01 - ALBINA	05 - PARIS-WAYSBORT
08 - CORBAZ	12 - ALBINA
15 - ROUSSEL	13 - ALBINA
22 - ALLAN	19 - CORBAZ
29 - ESPEL	26 - ROUSSEL
MAI	JUIN
01 - ALLAN	01 - PARIS-WAYSBORT
03 - ESPEL	07 - ALBINA
08 - PARIS-WAYSBORT	14 - CORBAZ
10 - CORBAZ	21 - ROUSSEL
17 - ROUSSEL	28 - ALLAN
21 - ALLAN	
24 - ESPEL	
31 - PARIS-WAYSBORT	

**Dr ALBINA** : 86 Bd Carnot - 81270 LABASTIDE-RX  
06 11 85 07 44

**Dr ALLAN** : 61 Av. de la Méditerranée  
81240 ST AMANS SOULT - 05 63 98 31 40

**Drs CORBAZ** : 25 Bd Carnot  
81270 LABASTIDE-RX - 05 63 98 00 32

**Dr ESPEL** : 4 Avenue de la Méditerranée  
81240 ST AMANS SOULT - 05 63 98 03 08

**Dr PARIS-WAYSBORT** : 66 Av. de la Méditerranée  
81240 ST AMANS SOULT - 05 63 98 96 10

**Dr ROUSSEL** : 47 Bd Carnot 81270 LABASTIDE-RX  
06 85 26 82 39

*Dans tous les cas, suivre les indications des répondants téléphoniques. En cas d'absence d'instruction des répondants ou d'urgence vitale, appeler le 15.*